

<https://perros-guirec.catholique.fr/Chapelle-de-Kernivinen-historique-et-pardon.html>



Patrimoine de la paroisse de Perros-Guirec

Chapelle de Kernivinen : historique et pardon

- Accueillir - Patrimoine - Perros-Guirec -



Date de mise en ligne : mardi 24 mai 2022

Copyright © Paroisse de Perros-Guirec - Tous droits réservés

Notre-Dame de la Pitié de Kernivinen

La chapelle Notre-Dame de la Pitié de Kernivinen XIVE-XVe siècles, est restaurée aux XVIIIe -XIXe siècles sur des ruines du XIIe siècle. Le pardon est fêté fin avril, début mai.
(extrait du [livre](#) sur la chapelle Notre-Dame de La Clarté)

L'histoire

Le texte de cet article a été fourni par les amis de la chapelle de Kernivinen

L'actuelle chapelle n'est pas la première bâtie en ce lieu, Une autre aurait existé dans un champ près du Manoir de Kerprigent, lequel porte encore le nom de « champ de la chapelle » de Kernivinen.

Léon Dubreuil (écrivain et historien perrosien) pense que des lieux de culte se sont succédé à cet endroit. Une première chapelle aurait été construite en même temps que le « pont des quatre Recteurs » (paroisses : Perros-Guirec, Serval, Saint Quay et Pleumeur) vers la fin du XIIe siècle. Cette première chapelle était dédiée à Saint Marc l'Évangéliste. Encore récemment on y allait pour les « Rogations de Saint Marc » (Litanie majeure ou septiforme, le 25 avril).

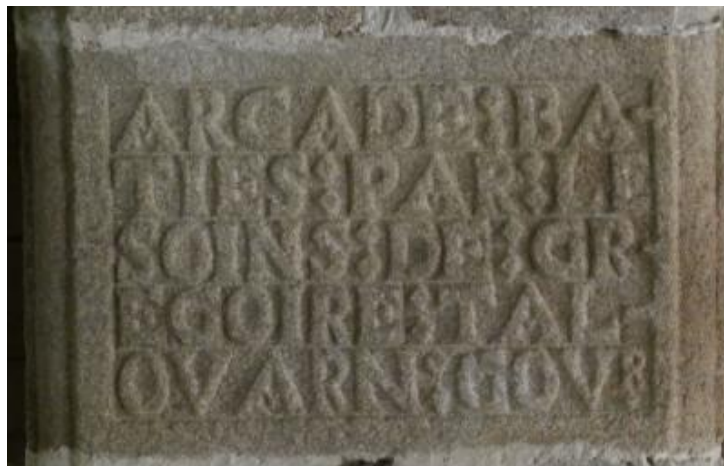
Une autre chapelle dédiée à Notre-Dame de Pitié (de PIETA : Vierge invoquée pour soulager les souffrances morales ou physiques) dont le culte date du XIVE siècle aurait été édifiée à cet endroit au milieu d'un petit village entouré d'ifs (Ker an Nivinen, le hameau des ifs). Il ne semble pas qu'il y ait de relation avec Henri de Saint-Nouay qui fit construire le château de Kernivinen vers 1400-près de Bubry et la chapelle voisine à Melrand.

Deux mentions, datant de 1669, relatives à cet édifice, ont été retrouvées : Un don fait à « Notre-Dame de Pi » et un mariage célébré entre « Honorable Hom Jan Alix Marham et Françoise Riou le 8 avril »

L'édifice actuel date du XVIIIe siècle. Le pignon est de 1772. Le porche Sud, Renaissance est un remploi de la chapelle antérieure. Une inscription effacée surmonte la porte ; sur le clocher on peut lire la date de fin de construction : « Quemper Yves, gouverneur (de la chapelle) 1758 ».

En 1772, une délibération du Conseil de Fabrique souhaite « agrandir ladite chapelle (de Kernivinen) qui est trop petite » et supplie le seigneur Charles Louis, Marquis de la Chastre de bien vouloir : leur donner la main *financer*).

L'agrandissement fut réalisé sous la forme d'une petite chapelle, à gauche du chœur, reliée au reste de l'édifice par une arcade qui porte la mention :



" arcade bâtie par les soins de Grégoire Tallouam, GOVR " (gouverneur de la chapelle, décédé le 30 août 1784).

Un grand écu (blason) surmonté d'une couronne orne l'intérieur du bâtiment. Auprès de la chapelle existait une chapellenie (bénéfice d'un chapelain). Un acte du 8 octobre 1790 indique : « Soussigné Yves-Marie Le Gall des Garennes, prêtre, déclare posséder la chapellenie de Kernivinen en la paroisse de Perros-Guirec, évêché de Dol à€!
»



Le 15 février 1792 (la Révolution), la chapelle fut interdite au culte et sa porte condamnée. Mais en 1817, elle est remise en état par les voisins, comme en témoigne la pierre gravée sur le mur Sud.

Un pardon se déroule encore autour de cette chapelle le deuxième dimanche après Pâques. (voir ci-dessous)





A l'intérieur de la chapelle, deux statues sont visibles ; une Vierge de Pitié et un Saint Sébastien.

Il y avait un autel breton en bois peint (blanc, bleu et or – probablement les couleurs de l'Écu du Marquis de la Chastre, comte de Nançay) mais il a disparu en 1972 et a été remplacé par une grande dalle en granit.

Le pardon

Par Jean-Claude Petit (1) – Perros-Guirec

article paru dans le bulletin paroissial d'avril 2008

Les Pardons bretons ont dans la société traditionnelle des fonctions à la fois religieuses et sociales.



Chapelle de Kernivinen : historique et pardon

Cependant, dès l'origine, c'étaient avant tout des moments forts de réconciliation. On y recevait, certes, le pardon sacramental de Dieu, mais on y « brûlait » aussi les vieilles querelles de famille et de voisinage dans un grand feu (le tantad). Aux XIII^e et XIV^e siècles, ce sont les bulles d'indulgences (2) qui devaient attirer les foules dans les sanctuaires bretons. Parfois ce sont les vertus de guérison du saint patron qui étaient recherchées.

Le **Pardon de Notre Dame de Pitié** en la chapelle de **Kernivinen** s'inscrivait dans cette démarche populaire. L'origine de ce pardon est très peu connue. Seuls quelques écrits nous sont parvenus sur la construction de cette chapelle. « L'actuelle chapelle de **Kernivinen**, placée sous le vocable de Notre-Dame de la Pitié - Itron Varia a Druéz - date du début du XVIII^e siècle. Elle a été bâtie sur les fondements d'une ancienne chapelle, dédiée à saint Marc l'évangéliste et édifiée vers la fin du XII^e siècle au milieu d'un petit village entouré d'ifs (D'où son nom : Ker an Nivinen, le hameau des ifs). En 1772 elle fut agrandie. Après avoir été interdite au culte pendant la Révolution, elle fut en 1817 remise en état par les voisins. » Et c'est encore le voisinage qui, aujourd'hui, en prend soin et la fait vivre. C'est ainsi, que le Comité de quartier de Kervéléguan offrit la réfection des deux vitraux. Par ailleurs, sans ce voisinage il n'y aurait probablement aujourd'hui ni Pardon « de Kernivinen » ni prière mariale pendant le mois de mai.

Et c'est ainsi, que **chaque troisième dimanche de Pâques** (6 avril 2008), la chapelle se trouve, depuis longtemps, devenir trop petite pour la célébration de la messe.



Cette journée, généralement présidée par le curé de Perros-Guirec, est marquée par une procession qui conduit nos pèlerins d'un jour jusqu'à la butte de Kernivinen. Puis, comme cela se pratique pour beaucoup de pardons bretons, la fête religieuse se poursuit par la fête profane : apéritif préparé par le voisinage, puis, l'après-midi, concours de boules, jeux pour les enfants.

Par ailleurs, depuis plusieurs années déjà, **chaque mardi du mois de mai**, à partir de 20h30, les chrétiens du voisinage invitent tous ceux qui le veulent à méditer l'un des Mystères du chapelet. Mais pour ces soirées, reconnaissons-le simplement, les amis de la chapelle souhaiteraient en revanche qu'il y ait bien plus de monde !



(1) Texte inspiré de : site Web du diocèse de saint Briec et Tréguier et de l'ouvrage « Du côté de Perros » de Claude Berger et Françoise Racine – Edition La Tilu-éditeur

(2) Bulle d'Indulgence : document de l'Église Catholique romaine stipulant les conditions permettant d'accorder la rémission totale ou partielle devant Dieu de la punition temporelle pour les péchés pardonnés.